



REÇU LE
28 OCT. 2021
Mairie de VIELLA

Le Président

Auch, le 22 octobre 2021

Monsieur le Maire,

Le Gers est engagé dans un ambitieux plan d'aménagement numérique de son territoire : alors qu'il avait le plus mauvais débit de France il y a peu encore, le département a entamé dès 2016 le déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations et aux entreprises.

Le Gers est aujourd'hui un des rares départements ruraux à franchir le seuil de 50% de couverture fibre : 6 Gersois sur 10 seront éligibles à la fibre fin 2021 et nos investissements se poursuivent pour permettre une couverture 100% fibre d'ici 2025.

Sur la période 2015/2025, plus de 11 000 kms de fibre auront alors été déployés dans un habitat particulièrement dispersé, grâce à un investissement total de 287 millions d'euros qui se répartit entre les collectivités locales, rassemblées au sein de Gers Numérique, et Orange.

Parallèlement à ce gigantesque chantier d'infrastructures, la lutte contre la précarité numérique est un objectif prioritaire de notre politique de promotion des usages, notamment auprès de trois publics particulièrement exposés : les personnes âgées, les individus en situation de précarité et les personnes handicapées.

Le numérique est une source d'opportunités pour apprendre, communiquer et accéder à ses droits mais 15 à 20% des Français subissent cette transformation numérique : nous devons les accompagner pour qu'ils puissent pleinement s'en saisir.

Avec le soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance, Gers Numérique a recruté 4 conseillers numériques pour mener, partout dans le département, des ateliers d'initiation et de médiation numérique.

Monsieur Jean-François THOMAS

Maire de Viella

Mairie

32400 VIELLA

Ceux-ci concernent des sujets comme les démarches en ligne (impôts, carte grise, sécurité sociale, pôle emploi etc.), le paiement en ligne, l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette, d'applications spécifiques (appels visio, TousAntiCovid, ENT des collèges ou des lycées, etc.), la création et l'utilisation d'une boîte mail, la vigilance à maintenir sur les réseaux sociaux... Il n'y a pas de sujet « trop basiques » que n'aborderaient pas les conseillers numériques ; leur objectif est bien de répondre aux besoins et aux sollicitations des Gersois embarrassés par les outils numériques.

Pour faire émerger une culture du numérique solidaire et inclusive, Gers Numérique met ces 4 conseillers numériques, pendant au moins deux ans, à la disposition des communes du Gers.

Je vous invite donc, pendant les deux prochaines années, à solliciter Gers Numérique (en nous contactant par mail conseillersnumeriques@gersnumerique.fr ou au 05 31 00 46 90) pour organiser, selon vos souhaits, des ateliers dans votre commune, et pour accompagner vos initiatives en matière de médiation numérique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and several vertical and horizontal strokes on the right, ending in a long horizontal tail.

Jean-Pierre SALERS